



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Les activités du séjour de cohésion

GUIDE DES CONTENUS

COLORATION

« RÉSILIENCE ET PRÉVENTION DES RISQUES »



Octobre 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LA COLORATION « RÉSILIENCE ET PRÉVENTION DES RISQUES »	3
ORGANISER LES 3 JOURNÉES DÉDIÉES.....	6
1 – « SENSIBILISATION AUX RISQUES ET ADAPTATION AUX CRISES »	6
2 – Proposition 2 (À VENIR).....	8
LIENS POSSIBLES AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES	9
Seconde Générale et Technologique	9
Seconde Professionnelle	11
Première année de CAP.....	12
UNE PROGRESSION À CONSTRUIRE SUR L'ANNÉE	15
RESSOURCES PÉDAGOGIQUES	16
PISTES PARTENARIALES	17
CALENDRIER « RÉSILIENCE ET PRÉVENTION DES RISQUES »	18



Jeunes sapeurs-pompiers en formation avec le SDIS 58.

En page de couverture :

En haut, jeunes sapeurs-pompiers en formation, SDIS 35 (à gauche) ; atelier brancardage (à droite), centre SNU de Sourdon, juin 2022.

En bas, ateliers « Prévention des risques » et « Prépare ta valise », organisés par le SDIS 77, Rallye-citoyen de la Victoire en Seine-et-Marne, mai 2023.

INTRODUCTION

Dispositif national d'émancipation de la jeunesse qui s'adresse aux volontaires âgés de 15 à 17 ans, le **Service national universel (SNU)** est pensé comme **un temps pédagogique et d'ouverture** permettant la mise en œuvre concrète des **trois objectifs** suivants :

Cohésion



1. Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et d'identification aux valeurs de la République.

Engagement



2. Promouvoir une culture de l'engagement, en permettant à chaque jeune de découvrir et d'expérimenter différentes formes et domaines d'engagement.

Résilience



3. Renforcer la résilience de la Nation, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui leur donnent la capacité d'intervenir dans certaines situations.

Le **séjour de cohésion** d'une durée de douze jours repose sur **un tronc commun d'activités** et **le choix pour les volontaires d'une coloration** parmi les quatre suivantes : « Défense et Mémoire », « Environnement », « Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques », « Résilience et prévention des risques ».

Cette coloration, qui fera l'objet de **trois journées dédiées** dans la seconde partie du séjour, présente des intérêts nombreux pour les volontaires :

- **S'impliquer dans une démarche de projet et une thématique identifiée ;**
- **Réinvestir et approfondir** les connaissances et compétences acquises lors des activités du tronc commun ;
- **Participer en groupe à des actions concrètes** et engagées sur les trois journées dédiées ;
- **Prolonger et faire rayonner cet engagement** auprès d'autres jeunes en amont et/ou en aval du séjour ;
- **Susciter l'envie des volontaires de s'engager** au-delà du séjour de cohésion, possiblement aux côtés de partenaires rencontrés ou découverts pendant les trois journées dédiées.

LA COLORATION « RÉSILIENCE ET PRÉVENTION DES RISQUES »

Finalités et enjeux

L'enjeu de la maîtrise des risques naturels, domestiques et technologiques, dans un contexte d'augmentation de l'occurrence et de l'intensité des événements majeurs liés au changement climatique, appelle un effort pour réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience des populations et de l'institution scolaire. Aujourd'hui, un Français sur quatre et deux tiers des communes sont exposés à au moins un risque naturel. De plus, les derniers accidents industriels, à l'image de l'incendie des sites de Lubrizol et de Normandie Logistique le 26 septembre 2019 à Rouen, ont mis en lumière l'importance de l'information des populations sur les risques associés aux activités industrielles. Ces événements démontrent la nécessité **de développer une culture du risque commune à l'ensemble de la population** pour qu'elle puisse s'en protéger.

La **culture du risque** correspond à la prise de conscience du risque et à l'acculturation à l'ensemble des connaissances permettant aux acteurs et aux citoyens d'anticiper les effets d'une situation et d'adopter des comportements adaptés en cas de survenance d'accident. Elle se fabrique, se façonne, s'enseigne, s'apprend. Le ministère de l'Éducation nationale participe au développement de cette culture pour tous les publics scolaires : l'étude des risques majeurs est ainsi pleinement intégrée dans les programmes d'enseignement de l'école, du collège et du lycée. L'étude des risques majeurs est complémentaire aux exercices de mise en œuvre du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui permettent à l'ensemble de la communauté éducative d'acquiescer des comportements adaptés en cas d'événement majeur.

La survenue d'une catastrophe naturelle ou d'un accident industriel est toujours soudaine et d'un certain niveau d'intensité. C'est ce qui définit le **risque majeur** : celui-ci résulte d'un événement d'une faible probabilité d'occurrence, mais d'une gravité très élevée. On parle plus précisément de risque majeur dès lors que l'ampleur de l'événement dépasse les moyens disponibles immédiatement pour y répondre. Les personnes exposées au risque ne sont pas secourables à court terme et doivent donc s'auto-organiser face à l'événement. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir conscience de l'existence de ces risques en amont et d'**intégrer les bonnes conduites** à tenir si un événement survient. Par ailleurs, la rareté des événements majeurs rend d'autant plus difficile leur appropriation et l'adoption de comportements adaptés lorsqu'ils se produisent effectivement. Il faut donc s'appuyer sur l'information préventive des populations, à commencer par celle des élèves. Le développement d'une culture du risque permet d'**apprendre à se protéger** et d'éviter un facteur de vulnérabilité : la désinformation face au risque encouru. Cette démarche permet de répondre à la survenue d'une catastrophe avec résilience. Pour les écoles et les établissements scolaires, une anticipation la plus fiable possible des crises évite que leur fonctionnement soit perturbé durablement par un événement majeur. **La sécurité est l'affaire de tout citoyen** et il est nécessaire de faire des jeunes des acteurs de leur propre sécurité et des relais auprès de leurs parents et des adultes qui les entourent afin de favoriser la diffusion de la culture du risque.

Pour toutes ces raisons, il paraît nécessaire de **développer la résilience de la société** ainsi que la capacité de coopération de chacun afin de permettre de faire face à des événements marquants. Selon la définition indiquée dans le rapport publié conjointement par le Credoc et la Croix-Rouge française, **la résilience** peut être définie comme étant « le rapport entre la préparation, la protection, la cohésion de la société et l'exposition aux risques ». Ainsi, face à la multiplication des crises et à l'émergence de nouvelles vulnérabilités, préparer le citoyen de demain aux crises et amorcer une trajectoire de résilience collective apparaît comme une priorité. En effet, loin de se substituer aux différents services professionnels de secours qui existent aujourd'hui, nous sommes tous acteurs de cette résilience et le citoyen peut constituer le premier maillon de « la chaîne de survie » en repérant les signes avant-coureurs, en prévenant les secours et en prodiguant les premiers soins. Cependant, seul un Français sur dix déclare « très bien connaître les gestes qui sauvent » (Source : *Sondage OpinionWay pour la Croix-Rouge française, Baromètre des Français et les gestes qui sauvent, décembre 2022*). Or, plus la probabilité de survenue des risques est forte, plus les risques sont nombreux, plus ils sont imminents, plus ils ont d'impact et plus ils nécessitent de **renforcer la préparation, la protection et la cohésion**.

La coloration « Résilience et prévention des risques » permet d'approfondir la question de la prévention des risques majeurs et des capacités développées pour y faire face. Cette thématique a pour principal objectif de permettre aux jeunes volontaires d'appréhender quelques questions élémentaires liées à la vulnérabilité et à la résilience des sociétés face aux risques, que ceux-ci soient industriels, technologiques ou encore domestiques. Le but est alors de **sensibiliser, d'informer et d'acculturer** les jeunes volontaires aux risques naturels, domestiques et technologiques qui les environnent afin que chacun connaisse les risques de son territoire, les bons comportements à adopter en cas de catastrophe et devienne ainsi acteur de sa propre sécurité en apprenant et en diffusant les bons réflexes à avoir face à une catastrophe naturelle ou à un accident industriel.

Par ailleurs, la coloration « Résilience et Prévention des risques » repose essentiellement sur une **démarche participative et prospective**. Elle a pour but de donner des outils et des connaissances pratiques sur les risques et le traitement des crises et, à ce titre, d'accroître la résilience de la population lors de la survenue de crises, qu'elles qu'en soient les causes. En effet, un citoyen connaissant mieux les risques présents sur son territoire, les acteurs de la chaîne de gestion de crise et les réflexes à observer en situation, est un acteur de premier ordre de la sécurité civile.

Les journées de coloration « Résilience et Prévention des risques » permettent ainsi de traiter, à partir de modules pragmatiques et concrets, des effets potentiels d'un risque d'ampleur, pour les éviter, les modérer ou s'y adapter.

Cette approche est centrée sur l'exposition aux risques et sur les moyens d'anticiper ceux-ci par des activités consacrées à la sécurité intérieure et à la résilience. Elle permet de nouer des **liens avec les programmes scolaires**, et, en particulier, avec ceux de l'enseignement moral et civique (EMC), ceux de géographie, de sciences de la vie et de la terre (SVT), de l'enseignement de prévention – santé – environnement (PSE) et avec ceux d'éducation physique et sportive. Les liens effectués avec les programmes scolaires confortent et complètent les acquis de la scolarité obligatoire et participent également à la construction du parcours citoyen de l'élève. La coloration « Résilience et prévention des risques » s'articule également avec le tronc commun des séjours de cohésion SNU (« **Journée de la Sécurité intérieure** » et « **PSC1** »).

En outre, l'enseignement des comportements à adopter face aux risques va de pair avec le renforcement progressif et continu des compétences psychosociales, de la maternelle au lycée. Ces compétences permettent aux individus de répondre avec efficacité aux épreuves de la vie quotidienne, en intégrant une dimension collective et solidaire. Elles représentent plus largement des ressources pour faire face aux situations de crise rencontrées. Ainsi, chaque journée de « coloration » est pensée pour aider au développement d'une ou plusieurs compétence(s). Elles permettent à chaque élève de devenir acteur de sa santé, de sa sécurité et de celle des autres.

ORGANISER LES 3 JOURNÉES DÉDIÉES

Les exemples de mise en œuvre ci-après sont proposés à titre indicatif et doivent être adaptés au contexte local des centres comme aux contraintes des partenaires mobilisés. Ces pistes, qui peuvent être croisées, mettent volontairement en avant une posture active des jeunes et une démarche concrète d'engagement (action en faveur des autres, de l'intérêt général, etc.).



1 – « SENSIBILISATION AUX RISQUES ET ADAPTATION AUX CRISES »

OBJECTIFS

- Fournir un certain nombre de connaissances sur les différents risques, impactant tant le territoire national que le bassin de vie du jeune. Sont abordés les différents types de risques contre lesquels sont amenés à lutter les acteurs de la sécurité civile : accidents domestiques, naturels et technologiques ainsi que les conduites à tenir.
- Apprendre à identifier les risques (le dossier départemental des risques majeurs ; le document d'information communal) sur la base de l'étude des documents réglementaires.
- Acquérir la connaissance du rôle des acteurs afin d'anticiper des situations d'urgence et de concevoir des outils permettant d'y faire face.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les principaux risques
- Savoir où et comment s'informer et traiter l'information
- Connaître les canaux d'information (connaissance des numéros d'urgence, des médias sociaux en situation de crise, des acteurs impliqués en cas de crise)
- Savoir anticiper une situation d'urgence et adopter les bons réflexes
- Connaître les dispositifs d'adaptation individuels aux risques locaux (Plan familial et Plan individuel de mise en sûreté, kit de secours, par exemple)
- Connaître les consignes de mise en sûreté et savoir les respecter
- Développer des réflexes d'empathie, de communication, de gestion du stress et de régulation des émotions.

PARTENAIRES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES

- Les Réserves communales de la Sécurité civile (RCSC)
- Les Cadets de la Sécurité civile
- Les Jeunes Sapeurs-pompiers
- Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)
- La Croix-Rouge

EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE

JOURNÉE 1 : CONNAÎTRE

MATIN

- **Module 1 : « Connaître » :** Présentation des risques naturels : circonstances, descriptions et conduites à tenir (canicule, ruptures de barrage, feux de forêt, grand froid, inondations, mouvements de terrain, tempête, séisme, sécheresse, tsunami, cyclone, avalanche, selon les publics et à adapter en fonction des territoires).
- **Présentation des risques technologiques :** circonstances, descriptions et conduites à tenir (accident industriel, accident nucléaire, transports de matière dangereuse).

JOURNÉE 2 : SE PRÉPARER

MATIN

- **Présentation du rôle de chaque acteur impliqué dans la gestion des risques :** rôle des collectivités, du maire, du préfet, des services de l'État, des SDIS, des associations, etc. et de l'organisation des secours aux niveaux communal, départemental et zonal (Systèmes d'alerte).
- **Présentation des différentes planifications locales,** de leur contenu et des lieux d'information et des différents canaux d'alerte du public en cas de crise.

JOURNÉE 3 : AGIR

MATIN

- **Poursuite du travail** de création des plans familiaux et individuels de gestion de crise.
- **Présentation des différents dispositifs d'engagement de la Sécurité civile :** échanges notamment avec les agents des SDIS et / ou de la Réserve communale de la Sécurité civile, des Jeunes Sapeurs-Pompier, des Cadets de la Sécurité civile, etc.

<p>APRÈS-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite de la présentation des risques technologiques. • Présentation des risques domestiques et des conduites à tenir (<i>support vidéo à privilégier</i>) : circonstances, descriptions et conduites à tenir (étouffement, noyade, chutes, intoxication, brûlures, électrocutions). <p><i>Concernant cette journée, différents temps devront être privilégiés avec une alternance de prises de parole et d'interventions afin d'éviter la monotonie. Les échanges élèves-intervenants devront ainsi se dérouler de manière ludique et participative, avec, si possible, des démonstrations et / ou des manipulations.</i></p>	<p>APRÈS-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 2 « Se préparer », portant sur l'anticipation des situations d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Plan familial de Mise en sûreté et des dispositifs d'adaptation individuels aux risques locaux et du kit d'urgence. - Présentation du respect des consignes de confinement, d'évacuation et de retour à la normale. <p><i>La pédagogie active est encouragée via l'utilisation du site : https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/mon-plan-familial-de-mise-en-surete par les élèves et / ou de tout autre support institutionnel.</i></p>	<p>APRÈS-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 3 « Agir » : visite de terrain (selon possibilités locales) : visite d'un Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et/ou d'un Centre opérationnel départemental (COD) : échanges et retours d'expérience avec les jeunes volontaires. <p style="text-align: center;">ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 3 « Agir » : simulation d'un exercice « grandeur nature » (sous forme d'un jeu de rôle, à partir d'un scénario préétabli) d'un Centre opérationnel départemental (COD).
<p>RÉSONANCE POSSIBLE AVEC LES AUTRES JOURNÉES OU ACTIVITÉS DU SÉJOUR DE COHÉSION</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Liens à établir avec la Journée nationale « Tous résilients face aux risques » qui a lieu le 13 octobre de chaque année. • Liens à établir avec les « Semaines de l'engagement » qui ont lieu en septembre-octobre de chaque année. • Liens à établir avec le « Forum de l'engagement » qui se déroule dans les lycées. 		

2 – PROPOSITION 2 (À VENIR)

OBJECTIFS		
•		
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES VISÉES		
•		
•		
•		
•		
•		
PARTENAIRES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES		
•		
EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE		
JOURNÉE 1	JOURNÉE 2	JOURNÉE 3
•	•	•
RÉSONANCE POSSIBLE AVEC LES AUTRES JOURNÉES OU ACTIVITÉS DU SÉJOUR DE COHÉSION		
•		
•		
•		

LIENS POSSIBLES AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Seconde Générale et Technologique

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

Objectifs : L'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves. L'enseignement moral et civique contribue également, tout au long de la scolarité, à l'éducation à la Défense et à la sécurité nationales. L'éducation aux médias et à l'information, la formation du jugement ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre. L'enseignement moral et civique permet aux élèves de comprendre, à l'aune des valeurs et des principes étudiés, les situations rencontrées : dans la classe et hors de la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne. Il offre ainsi un temps d'apprentissage et de réflexion sur ce qui fonde la relation à l'autre dans une société démocratique, à travers l'engagement et les choix que tout citoyen doit accomplir. Le programme de seconde de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge celui de l'ensemble de la scolarité obligatoire et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Entrées possibles : liens à établir avec l'axe 2 du programme : « **Garantir les libertés, étendre les libertés** » :

- *Les libertés en débat* : la sécurité et la défense dans un État de droit (définition et missions) ;
- *Évolution du droit à la protection* : à l'intérieur d'un État, dans les domaines médicaux, sanitaires, éducatifs, etc., dans un contexte migratoire (droit d'asile, droit des réfugiés, politiques de l'immigration).

Connaissances : respect de la personne humaine / L'engagement et ses modalités / Liberté, sécurité et protection / Droits et devoirs.

FRANÇAIS

L'enseignement du français en classe de seconde donne pour objectif de construire une culture littéraire structurée et d'en favoriser l'appropriation par les élèves. Dans le cadre de cette coloration, l'enseignant pourra proposer à l'étude de corpus documentaires ou d'œuvres littéraires autour de certains risques (tremblement de terre, éruption, épidémie...).

Les **objets d'étude** suivants peuvent à travers plusieurs corpus documentaires étudier la question des risques et de la résilience :

- La littérature d'idées et la presse du XIX^e siècle au XXI^e siècle ;
- Le roman et le récit du XVIII^e siècle au XXI^e siècle.

GÉOGRAPHIE

Objectifs :

La géographie vise à faire comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Thème 1 : « Sociétés et environnements : des équilibres fragiles »

Questions :

- Les sociétés face aux risques ;
- Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion.

Entrées possibles :

Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions. L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.

Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.

Question spécifique sur la France

« La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection »

Entrées possibles :

En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.

PHYSIQUE-CHIMIE

Les connaissances et compétences développées dans le programme de physique-chimie de la classe de seconde, notamment les compétences liées la démarche scientifique, peuvent être mobilisées pour justifier rationnellement les mesures de prévention des risques et les conduites à tenir.

Dans le thème « Ondes et signaux », l'étude expérimentale des capteurs fournit l'occasion de sensibiliser les élèves aux règles de sécurité électrique. Les connaissances développées en électricité leur permettent de comprendre l'origine des risques électriques et les précautions nécessaires pour les éviter. Les questions en lien avec la sécurité optique et la sécurité acoustique sont également abordées dans la même partie.

Dans le thème « Constitution et transformations de la matière », les élèves sont amenés à manipuler des espèces chimiques et sont formés à repérer les informations relatives à leur toxicité. L'étude des transformations nucléaires les sensibilise par ailleurs aux risques liés à la radioactivité.

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide. Les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI^e siècle notamment ceux des risques. À travers la coloration « Résilience et prévention des risques », l'enseignant peut proposer un projet avec les élèves autour de plusieurs thématiques :

« Les enjeux contemporains de la planète : géosciences et dynamique des paysages »

Dans ce thème, l'étude des paysages actuels permet de comprendre les mécanismes de leur évolution, le caractère inexorable de l'érosion et l'importance des mécanismes sédimentaires. Par de nombreuses manipulations, les élèves abordent également, dans une première approche, l'étude pétrologique qui sera ensuite enrichie dans l'enseignement de spécialité. Enfin, ils saisissent l'intérêt des géosciences pour

comprendre le monde qui nous entoure mais aussi pour identifier les ressources utilisables par l'humanité et prévenir les risques.

- « **L'érosion, processus et conséquences** »

Connaissances : L'érosion affecte la totalité des reliefs terrestres. L'eau est le principal facteur de leur altération (modification physique et chimique des roches) et de leur érosion (ablation et transport des produits de l'altération).

L'altération des roches dépend de différents facteurs dont la nature des roches (cohérence, composition), le climat et la présence de végétation. Une partie des produits d'altération, solubles et/ou solides, sont transportés jusqu'au lieu de leur sédimentation, contribuant à leur tour à la modification du paysage.

Notions fondamentales : érosion, altération, modes de transports, sédiments.

Objectifs : les élèves comprennent qu'un paysage change inéluctablement avec le temps du fait de l'érosion ; ils identifient les agents d'érosion et leur importance.

- « **Érosion et activité humaine** »

Connaissances : L'être humain utilise de nombreux produits de l'érosion/sédimentation pour ses besoins. Par ailleurs, l'activité humaine peut limiter ou favoriser l'érosion, entraînant des risques importants dans certaines zones du globe. Des mesures d'aménagement spécifiques peuvent limiter les risques encourus par les populations humaines.

Objectifs : les élèves comprennent que l'érosion a des implications dans leur vie de tous les jours, tant du point de vue des matériaux utiles à l'humanité que des risques liés à l'érosion.

Capacités :

- Identifier les produits d'érosion/sédimentation utilisés par l'humanité pour répondre à ses besoins dans les matériaux du quotidien.
- Identifier des zones d'érosion (déserts, littoraux, sols, éboulements) et les risques associés, comme les moyens de prévention mis en œuvre.
- Utiliser des bases de données ou des images pour quantifier l'importance des mécanismes d'érosion actuelle et éventuellement la part liée aux activités humaines.

Entrées possibles : on s'appuiera ici sur un ou deux exemples de risques liés à l'érosion pour montrer que les sociétés humaines ont à prendre en compte ce risque. Une étude exhaustive de tous les risques n'est pas attendu.

Seconde Professionnelle

PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

L'enseignement de prévention-santé-environnement (PSE) conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, de l'environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen.

Thématique B : « L'individu responsable dans son environnement »

Module B2 : « Les risques majeurs »

Les événements naturels (inondations, tempêtes, cyclones...) étant de plus en plus fréquents en France (métropole et outre-mer), ce module vise à former des citoyens capables de comportements adaptés aux risques et d'en limiter les conséquences.

- Identifier un risque majeur.
- Repérer les risques majeurs au niveau local.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

Liens à établir avec le thème 1 : « La Liberté, nos libertés, ma liberté » du programme.

Objectifs : L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelle et collective. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

Entrée possible : La liberté et la sécurité.

Connaissances : La notion de liberté en lien avec l'ordre public / Concilier les libertés publiques et l'ordre public / La lutte contre le terrorisme.

FRANÇAIS

« S'informer, informer : les circuits de l'information »

Finalités et enjeux :

- Se repérer dans un flux de données et en extraire une information.
- Apprendre à questionner : vérifier les sources, croiser les points de vue, appréhender le processus de construction de l'information.
- Produire et diffuser de l'information de manière responsable.

LANGUES VIVANTES

L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne

L'élève apprend à communiquer au quotidien en langue étrangère. Il s'informe, se cultive et s'ouvre à d'autres cultures. Il développe ainsi sa sensibilité, son discernement, son esprit critique et sa compréhension des grands enjeux de société. L'enseignement de langue vivante qu'il reçoit contribue à sa capacité à s'engager en tant que citoyen écoresponsable et citoyen du monde. En ce qui concerne les risques, on voit régulièrement la solidarité européenne se mettre en place en cas d'incendie ou d'inondation. Les équipes s'organisent en anglais ou bien s'appuient sur des spécialistes des langues des pays concernés.

PHYSIQUE-CHIMIE

Les connaissances et compétences développées dans le programme de physique-chimie de la classe de seconde professionnelle, notamment les compétences liées la démarche scientifique, peuvent être mobilisées pour justifier rationnellement les mesures de prévention des risques et les conduites à tenir.

Le module « Sécurité : comment travailler en toute sécurité ? » est destiné à sensibiliser l'élève aux risques liés à une activité professionnelle et l'incite à adopter un comportement responsable dans le respect des règles de sécurité. Ce module aborde les risques liés à l'utilisation d'appareils électriques, de produits chimiques, de sources lumineuses ou sonores. Dans chaque cas, les principaux dispositifs et comportements permettant d'assurer la protection des personnes et des matériels sont présentés.

Ce module permet également de comprendre les règles du tri des déchets chimiques pour limiter les risques liés à la pollution de l'environnement.

Première année de CAP

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)

Liens à établir avec le thème 2 du programme de Première CAP : « La protection des libertés, Défense et Sécurité ».

Objectifs : Les objectifs du programme d'Enseignement moral et civique consolident les connaissances des élèves sur les principes et les valeurs qui fondent notre démocratie et ses pratiques délibératives. Il est organisé autour de deux objets d'étude : « Devenir citoyen, de l'École à la société » et « Liberté et démocratie » dont le professeur construit la mise en œuvre sur une, deux ou trois années. Le premier objet d'étude, « Devenir citoyen, de l'École à la société », porte sur la notion de citoyenneté en s'appuyant sur la perception, la représentation et les pratiques qu'en ont les élèves. Il est composé de deux thèmes, « Être citoyen » et « La protection des libertés : défense et sécurité », qui interrogent les différentes échelles de la citoyenneté.

Les journées de coloration du séjour de cohésion peuvent ainsi permettre aux élèves d'appréhender le fait que les citoyens ont un rôle à jouer et une responsabilité à exercer. Certaines institutions font appel à des citoyens volontaires qui servent dans la réserve militaire ou la sécurité civile. La journée « Défense et citoyenneté », pierre angulaire de la culture de la défense et de la sécurité nationale à l'École, montre que la sécurité est au quotidien l'affaire de tous.

Par ailleurs, le monde est devenu plus instable et imprévisible. Des possibilités nouvelles d'interconnexion des crises, en particulier du Proche-Orient au Pakistan ou dans le Sahel, apparaissent. La France et l'Europe sont dans une situation de plus grande vulnérabilité directe : le terrorisme se réclamant du djihadisme les vise explicitement. À la globalisation de la menace s'ajoutent des risques nouveaux comme les attaques informatiques. D'autre part, la guerre en Ukraine pose à nouveau les questions de sécurité nationale et européenne.

Questions possibles : Les questions à se poser sont donc : À qui l'État confie-t-il la protection des personnes et des biens sur le territoire national ? Et comment la France défend-elle ses ressortissants et ses intérêts à l'étranger ?

Connaissances : Les acteurs de la défense et de la sécurité en France (La force publique et les forces armées) / Les missions régaliennes de l'État / Menaces, priorités et fonctions stratégiques / Les missions de la Gendarmerie nationale / Les missions de la police nationale / Les missions de la sécurité civile / Les notions de liberté et d'ordre public / Les notions d'état d'urgence et de lutte contre le terrorisme / Internet et les libertés.

FRANÇAIS

La diversité des élèves invite les professeurs à personnaliser les parcours de formation. C'est pourquoi les objets d'étude peuvent se décliner en modalités de travail, supports, démarches et temporalités de natures différentes.

- **S'informer, informer, communiquer**

L'objet d'étude permet de sensibiliser les élèves aux informations et à leur authenticité, aux sources et à leur fiabilité, aux contenus spontanés et au travail journalistique. Il permet aussi de questionner la responsabilité de chacun dans le partage et la circulation de l'information et de réfléchir à la protection des données et au respect d'autrui.

La coloration peut alors faire l'objet d'un corpus de textes (vidéos, articles de presse, etc.) autour de la résilience et de la gestion d'un risque.

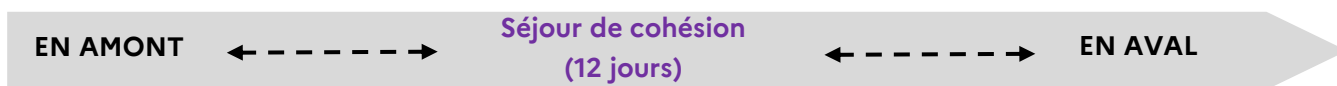
LANGUES VIVANTES

(voir Seconde professionnelle, plus haut).

PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENTS

(voir Seconde professionnelle, plus haut).

UNE PROGRESSION À CONSTRUIRE SUR L'ANNÉE



Dans le dispositif des « Classes engagées », le séjour de cohésion SNU représente un temps fort qui doit pouvoir pleinement s'inscrire dans un **projet pédagogique annuel** construit par les équipes éducatives. Leviers pour la **pédagogie de projet** et une **approche pluridisciplinaire**, des activités en lien avec la coloration « Résilience et Prévention des risques » peuvent être menées de façon filée sur l'année scolaire, en amont et/ou en aval du séjour de cohésion, permettant d'amorcer, de compléter et/ou d'approfondir le programme des trois journées dédiées :

- **Dans le cadre des programmes officiels et des parcours éducatifs des lycéens**, des liens avec la coloration sont possibles dans une ou plusieurs disciplines (voir rubrique « Liens avec les programmes »).
- **Rencontres et actions engagées en lien avec les acteurs locaux de la coloration** (acteurs institutionnels et associatifs, élus, etc.), au plus près des établissements scolaires (voir rubrique « Pistes partenariales »). En lien avec le parcours avenir, le parcours citoyen et la démarche « École promotrice de santé », l'organisation **d'un forum des métiers et/ou de l'engagement**, notamment avec des acteurs de la coloration, peut être organisé dans les établissements.
- Réflexion des jeunes et des équipes pédagogiques sur des **éléments d'identification et de cohésion du groupe** (choix démocratique d'une figure tutélaire, logo/blason, devise et chant, possiblement réalisés en lien avec les enseignants d'arts, etc.).
- **Participation active des lycéens à des journées et semaines thématiques nationales et internationales** (13 octobre, journée « Tous résilients face aux risques »), et/ou à des cérémonies et/ou événements organisés par les acteurs de la résilience et de la prévention des risques (prise d'armes, cérémonie de remise des casques dans les SDIS, cérémonies d'hommage, etc.). Les lycéens de la classe engagée pourront ainsi sensibiliser d'autres élèves et les mobiliser pour se rendre à un de ces temps forts.
- **Liens avec le Conseil de vie lycéenne (CVL) et les membres du Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté, à l'environnement (CESCE)** pour relayer des messages et être force d'impulsion une fois de retour dans leur établissement scolaire (« semaine de l'engagement », « forum de l'engagement », mobilisation des jeunes de l'établissement sur des actions solidaires comme par exemple une collecte de dons pour un organisme œuvrant à la sécurité, etc.).
- **Organisation d'activités et/ou d'événements de rayonnement valorisant le projet de la classe engagée** notamment au sein de l'établissement et/ou à l'attention d'élèves des établissements environnants afin de sensibiliser un plus grand nombre de jeunes à la Résilience et la prévention des risques. Cette valorisation pourra prendre plusieurs formes : interventions auprès des classes de seconde et/ou lors de journées portes-ouvertes du lycée à l'attention des futurs élèves, émission de Web Radio, article publié dans le journal ou le site internet du lycée, exposition, spectacle théâtral et/ou musical, organisation d'une cérémonie marquant la clôture du projet pédagogique en présence des lycéens et de leurs familles, des équipes éducatives et des porteurs de projet avec remise de « diplômes de l'engagement », etc.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques proposées ci-après ne prétendent aucunement à l'exhaustivité et pourront être complétées ultérieurement.



RISQUES MAJEURS NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

RESSOURCES PROPOSITION N°1

La Boîte à risques :

<https://www.ecologie.gouv.fr/boite-risques>

Plan familial et individuel de mise en sûreté « Je me protège en famille » :

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/mon-plan-familial-de-mise-en-surete>

SITES INSTITUTIONNELS

- **Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires :**
<https://www.ecologie.gouv.fr/>
[www.risques.gouv.fr /](http://www.risques.gouv.fr/)
<https://www.georisques.gouv.fr/>
<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/mon-kit-durgence-72h>
- **Autorité de sûreté nucléaire (ASN):**
<https://www.asn.fr/>
- **Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) :**
<https://www.irsn.fr/>
- **Météo France :**
www.meteofrance.fr
- **Éduscol :**
<https://eduscol.education.fr/1010/eduquer-la-responsabilite-eduquer-la-securite>
- **Institut national de l'environnement et des risques :**
<https://www.ineris.fr/fr>
- **Haut Comité Français pour la Résilience Nationale :**
<https://www.hcfrn.org/>
- **Sapeurs-pompiers :**
<https://www.pompiers.fr/>
- **Croix-Rouge Française :**
<https://www.croix-rouge.fr/>
- **Établissement Français du Sang :**
<https://dondesang.efs.sante.fr/>
- **Climat et Territoires de demain :**
<https://publications.cerema.fr/webdcdc/les-essentiels/culture-risques/datas/pdf/culture-du-risque.pdf>
- **Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (CRACC):**
<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr>
- **Vie Publique (Rubrique sécurité) :**
<https://www.vie-publique.fr/fiches>

RAPPORTS PARLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

- **Assemblée nationale :** Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels :
https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/281079.pdf
 Question écrite n°10566 : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-10566QE.htm>
- **Le Livre blanc de la Sécurité Intérieure**, Paris, Ministère de l'Intérieur, 2020 :
<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/livre-blanc-de-securite-interieure>

- **Rapport du CREDOC et de la Croix-Rouge Française :** Hoibian S., Lemaire E., Taboury S., Brice-Mansencal L., Forcadell E., De Chambost De Lepin N. (CREDOC), Croix-Rouge Française, « Crises : Sommes-nous en capacité de les affronter ? *Le rapport sur la résilience de la société française*, Edition 2023, Paris, mai 2023.
https://assets.ctfassets.net/ksb78y40v1oe/4E1ITPxmG1YIona8fD1VJT/ac2b0366d4912402cae7f414bf68a1d9/CRF_RAPPORT_Resilience_v3_PAGES-BD_3Mo.pdf

PISTES PARTENARIALES

Les trois journées de coloration doivent s'organiser autant que faire se peut en partenariat avec des institutions et des associations concourantes, situées à proximité des centres dans lesquels ont lieu les séjours de cohésion SNU. Vous trouverez ci-après une sélection non exhaustive de pistes partenariales.



AU NIVEAU NATIONAL

- **Gendarmerie nationale :**
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>
- **Police nationale :**
<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/>
- **Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer:**
<https://www.interieur.gouv.fr/>
- **Le Haut comité français pour la résilience nationale (HCFRN) :**
<https://www.hcfrn.org/fr/guest/missionshcfrc>
- **L'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) :**
<https://www.iffor-me.fr/>
- **L'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Industrielles (AFPCNT) :**
<https://afpcnt.org/>
- **Les mutuelles et assurances pour leurs actions de prévention (GMF, MAIF, MGEN, etc.)**

AU NIVEAU TERRITORIAL

- **Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de proximité :**
<https://www.annuaire-sdis.fr/>
- **Les associations agréées de Sécurité civile**
 - **La Croix Rouge française :**
<https://www.croix-rouge.fr/>
 - **La Fédération nationale de Protection civile :**
<https://www.protection-civile.org/antenne-secourisme/>
- **Les réserves communales de Sécurité civile :**
<https://www.cnrsc.org/>
<https://www.cnrsc.org/home/representation-territoriale/>
- **Les sections départementales de Jeunes Sapeurs-Pompiers :**
<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Les-sapeurs-pompiers/Le-volontariat/Devenir-jeune-sapeur-pompier>
- **Les Cadets de la Sécurité civile :**
<https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo9/MENE1604871C.htm>

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

- **Correspondants des trinômes académiques**
Éduscol : <https://eduscol.education.fr/3655/correspondants-nationaux-et-academiques-pour-l-education-la-defense-et-partenaires-institutionnels>
- **Les coordonnateurs académiques « Risques majeurs »**
<https://www.iffor-me.fr/coordonnateurs-academiques-risques-majeurs>

CALENDRIER « RÉSILIENCE ET PRÉVENTION DES RISQUES »

Le projet pédagogique de la classe engagée et les activités menées pendant le séjour de cohésion pourront s'appuyer sur le calendrier ci-dessous qui regroupe une sélection de **jours et semaines thématiques nationales, européennes et internationales** en lien avec la coloration « Résilience et prévention des risques ». Des liens vers des ressources permettront d'entrevoir la signification, l'histoire, comme la portée éducative et citoyenne de ces temps forts liés à la coloration.



LISTE NON EXHAUSTIVE

2^e samedi de septembre : journée mondiale des premiers secours

<https://www.croix-rouge.fr/espace-presse/journee-mondiale-des-premiers-secours-samedi-9-septembre-2023>

13 octobre : journée « Tous résilients face aux risques »

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Ministère de la Transition énergétique :

<https://www.ecologie.gouv.fr/journee-nationale-resilients-face-aux-risques#:~:text=Cette%20journ%C3%A9e%20vise%20%C3%A0%20sensibiliser%2C%20%C3%A0%20informer%20et,%20devenir%20ainsi%20acteur%20de%20sa%20propre%20s%C3%A9curit%C3%A9.>

Autour du 16 octobre : hommage au professeur Samuel Paty

<https://eduscol.education.fr/2395/hommage-au-professeur-samuel-paty>

5 novembre : journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis (ONU)

Unesco : <https://www.unesco.org/fr/days/tsunami-awareness>

Nations Unies : <https://www.un.org/fr/observances/tsunami-awareness-day>

28 janvier : journée mondiale de la protection des données

Conseil de l'Europe : <https://coe.int/fr/web/data-protection/data-protection-day>

1^{er} dimanche de mars : journée mondiale de la protection civile

Protection civile : <https://www.protection-civile.org/evenements/journee-mondiale-de-la-protection-civile/>

11 mars : journée nationale et européenne d'hommage aux victimes du terrorisme

Éduscol : <https://eduscol.education.fr/3283/journee-nationale-d-hommage-aux-victimes-du-terrorisme-11-mars>

Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/counter-terrorism/-/journ%C3%A9e-europ%C3%A9enne-de-comm%C3%A9moration-des-victimes-du-terrorisme>

28 avril : journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

Organisation internationale du Travail (OIT) : <https://coe.int/fr/web/data-protection/data-protection-day>

Nations Unies : <https://www.un.org/fr/observances/work-safety-day>

4 mai : journée internationale des sapeurs-pompiers

8 mai : journée mondiale de la Croix-Rouge

<https://www.croix-rouge.fr/actualite/journee-mondiale-de-la-croix-rouge-et-du-croissant-rouge-2022-la-bienveillance-et-ses-petits-gestes-d-humanite-a-l-honneur-2676>

25 juillet : journée mondiale de la prévention de la noyade

<https://www.un.org/fr/observances/drowning-prevention-day>



Le projet pédagogique peut également s'appuyer sur la participation active des jeunes volontaires à des actions solidaires menées lors des **jours nationaux et de collectes de dons** d'institutions et d'associations œuvrant pour la sécurité des personnes au niveau national comme international (Croix-Rouge, Fondation de France, « Restos du cœur », etc.).

Appel à la générosité lancé par la Fondation de France pour venir en aide aux populations touchées par le séisme qui a frappé le Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023.

NOTES

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Délégation Générale au
Service National Universel

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

snu.gouv.fr



#SNUjemengage